



## Remise en état terrasse privatif, voisin mécontent

Par Val310013, le 04/04/2018 à 07:26

Bonjour

nous avons eu l'autorisation du syndic écrite en tant que co-proprétaire de la residence de faire des travaux pour prolonger un carrelage d'exterieure de 2 metres sur notre terrasse prive. Nous somme allez a 2.13 metres du a des difficultés technique (Il y avait un rocher a 1m 95 a peu pres. Alors ils ont construit après) et ca a fais 2m13. et maintenant le voisin c'est tellement plain parcequ'il a une vue sur notre terrasse, que nous alons recevoir une lettre de remise en état?

Nous avons dépensee 7000 Euros pour faire ces travaux. Peuvent-ils nous demander de le remettre exactement comme avant? sans vote?

Quelle sont nos options?

Merci